



Fiche de cotisation

SAISON 2021-2022

La formation

Deux étapes de formation sont retenues dans le cadre de l'école de pêche :

- l'initiation
- le perfectionnement.

Cela comprend:

- 2 participations aux concours de la fédération
- 1 sortie par mois sur un autre site de pêche
- 1 sortie en fin d'année.

Toutes les séances comporteront des notions théoriques (30mn) de pratique de la pêche et pêche sur site.

Coût de la cotisation

- ❖ - 12 ans (au 1er janvier 2018): 36€ (carte pêche comprise),
- ❖ À partir de 12 ans (au 1er janvier 2018) : 50€ (carte pêche comprise) ,

Tout le matériel est fourni, ainsi que les amorces et appâts.

► Le prêt du matériel fourni à l'enfant pour la saison moyennant une caution de 20€ (uniquement par chèque à l'ordre de l'asticot), comprend :

- 1 boîte de pêche 6€
- 1 lot de 3 lignes montées 6€
- 1 lot de 3 dégorgeoirs 1,5€
- 1 lot de 3 plioirs 3€
- 1 boîte à asticot 2€
- 2 sondes 1,5€
- 1 pochette de 10 bas de ligne -

Toute perte sera déduite de la caution.

Fait à.....

Le ____/____/____

Signature